



COMMUNIQUE

PRESENCE D'ELEPHANTS DANS LA LOCALITE DE TOULEPLEU

Le samedi 03 octobre 2020, la présence de deux éléphants a été constatée dans une relique de forêt de la localité de Toulepleu, ville de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

La coopération entre les services forestiers de la Guinée, du Libéria et de la Côte d'Ivoire a permis de retracer le parcours de ces pachydermes venus d'un parc guinéen, et qui ont migré par le Libéria. Une réunion de crise a été présidée par Monsieur le Préfet de Toulepleu afin de prendre les dispositions idoines pour assurer la sécurité des populations et des éléphants.

Sur instruction de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, une équipe de veille de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Guiglo a été mise en place pour surveiller les mouvements des deux pachydermes. Des messages de sensibilisation des populations en langue locale et en français, sont diffusés sur la radio locale, demandant aux populations d'éviter de les rendre agressifs.

Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts invite les populations à suivre de manière stricte les consignes de prudence dictées par les agents des eaux et forêts.

C'est le lieu de rappeler que l'éléphant, emblème de notre pays, est une espèce protégée par la loi ivoirienne et les Conventions internationales sur les espèces migratrices et le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Fait Abidjan le 04 octobre 2020,

**P/Le Ministre et par délégation
Le Directeur de cabinet
Didier Lohoury GBOGOU**

Contacts :

Ministère des Eaux et Forêts

Abidjan – Plateau – Cité Administrative – Tour A – 14^{ème} étage

Tel : +225 20239524 / Web : www.eauxetforets.gouv.ci / Email : contact@eauxetforets.gouv.ci